

«En tant que Canadiens, nous avons beaucoup à offrir pour permettre à la Malaisie de poursuivre son développement, notamment dans les secteurs prioritaires que sont le pétrole et le gaz, le transport, les télécommunications, l'électricité et les produits de technologie de pointe, et pour lesquels la compétence canadienne est inégalée, a déclaré M. Wilson. Nous sommes très fiers de nos succès en Malaisie, mais nous voulons faire nettement mieux. Nous souhaitons être plus présents dans le secteur des transports. Le Canada étant un pays édifié à l'aide de l'énergie, il aimerait accroître sa présence dans le secteur de l'électricité. Les compétences des Canadiens dans ce secteur sont d'ailleurs reconnues mondialement. Nous savons qu'il est dans notre intérêt, en raison de notre forte dépendance sur les marchés étrangers, de travailler ferme au renforcement du système commercial mondial et à une plus grande libéralisation. Je dois ajouter que le Canada se réjouit de la décision prise par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) de renforcer la coopération économique au sein de cette région et de créer la zone de libre-échange de l'ANASE (AFTA). Toutes les décisions qui vont dans le sens du GATT, et qui visent à éliminer les obstacles au commerce, contribuent au processus mondial de libéralisation du commerce. L'AFTA est assurément une réalisation importante. Le dynamisme de la région de l'ANASE, ce que j'ai pu constater pendant ma visite en Malaisie, intéresse un grand nombre d'entreprises canadiennes actives d'avant-garde.»

Notes pour une allocution de l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur devant le Conseil commercial Malaisie-Canada (Kuala Lumpur, Malaisie), le 4 septembre 1992, N° 92/37, sous réserve de modifications).

«J'aimerais rappeler que le gouvernement canadien attache beaucoup d'importance à l'élargissement de la coopération commerciale et économique entre nos deux pays. Bien que modeste, notre commerce bilatéral ne cesse de s'accroître depuis deux ans. Les investissements canadiens au Viet Nam, déjà considérables, dépassaient les 115 millions de dollars à la fin de 1991. Mais tout le potentiel de coopération n'a pas été réalisé. Pendant cette visite, j'ai été saisi des défis que doit relever le Viet Nam pour se doter de nouvelles infrastructures, et par les mesures que prend actuellement le gouvernement pour réintégrer l'économie du pays à celle de la communauté internationale. ... Alors que le Viet Nam ouvre son économie au monde et que les liens entre nos deux pays s'élargissent sans cesse, je sais que les Canadiens s'intéresseront davantage au régime et aux institutions politiques de ce pays. Nous espérons que le Viet Nam continuera de progresser sur la voie du développement démocratique et d'une meilleure protection des droits de la personne. Je suis certain qu'en poursuivant son processus de réforme et en intégrant plus étroitement son économie à celle du monde, le Viet Nam multiplier ses liens économiques et commerciaux, ce qui lui donnera la possibilité de devenir un important centre de commerce au sein de la Communauté du bassin du Pacifique.»

À venir

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 21-26 septembre 1992 :
(New York) | McDougall participera à l'Assemblée générale des Nations Unies |
| 24 septembre 1992 : | Allocution de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Assemblée générale des Nations Unies |
| 14-15 décembre 1992 : | CSCE - Réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères (Stockholm) |

Si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada au (613) 993-6435 ou sans frais au 1-800-267-8376. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des communications sur le commerce et la politique étrangère.